



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.1/2002/2  
27 septembre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION  
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des effets

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA VINGT ET UNIÈME SESSION  
DU GROUPE DE TRAVAIL DES EFFETS**

Introduction

1. La vingt et unième session du Groupe de travail des effets s'est tenue à Genève du 28 au 30 août 2002.
2. Y ont participé des représentants des Parties à la Convention suivantes: Allemagne, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine.
3. Des représentants de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du Centre européen pour l'environnement et la santé (Bureau de Bonn), de l'Organisation mondiale de la santé (CEES-OMS) étaient également présents. Le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée et le Centre de synthèse météorologique-Est de l'EMEP (CSM-E) étaient aussi représentés.

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

4. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes étaient présents: Organisation européenne des compagnies pétrolières pour l'environnement, la santé et la sécurité (CONCAWE) et Union de l'industrie électrique (EURELECTRIC).

5. M. H.-D. Gregor (Allemagne) a présidé la réunion.

#### I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. L'ordre du jour (EB.AIR/WG.1/2002/1) a été adopté.

#### II. ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA VINGTIÈME SESSION

7. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa vingtième session (EB.AIR/WG.1/2001/2).

#### III. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION DE L'ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE, DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DES STRATÉGIES ET DE L'EXAMEN ET DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR DU PROGRAMME CONCERTÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT À LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN EUROPE (EMEP)

8. M. K. Bull, Chef de l'Équipe chargée des questions relatives à l'air et à l'eau au sein de la Division de l'environnement et de l'habitat, a fait le point sur l'état de la Convention et la ratification de ses protocoles, signalant les derniers progrès réalisés à cet égard. Il a passé en revue les décisions et les activités en cours de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires, en particulier du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et de l'Organe directeur de l'EMEP qui intéressent le Groupe de travail des effets, mentionnant tout spécialement: i) l'état d'avancement des activités relatives aux effets, notamment les préparatifs entrepris en vue de l'établissement du rapport de fond, la fixation des niveaux critiques de degré II pour l'ozone, et les travaux consacrés aux aspects sanitaires de la pollution imputable aux métaux lourds, aux POP et aux particules; ii) le resserrement des liens de coopération entre le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur de l'EMEP aux fins notamment de l'harmonisation de leurs plans de travail à moyen terme comme convenu en février 2002 à la réunion des Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail, dont il est rendu compte sur le site Web de la Convention; et iii) l'état d'avancement des travaux visant à mettre sur pied un mécanisme de financement stable et durable des activités de fond que l'Organe exécutif prévoyait d'achever pour la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui devait se tenir en mai 2003 à Kiev.

9. Le Groupe de travail des effets a pris note des décisions adoptées par l'Organe exécutif et son Bureau ainsi que des résultats des délibérations des autres organes relevant de la Convention, et est convenu d'en tenir compte lorsqu'il envisagerait la suite de ses activités.

#### IV. DERNIERS RÉSULTATS ET OBJECTIFS À COURT TERME DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

10. Le Président a présenté le rapport annuel commun (2002) des programmes internationaux concertés (PIC) et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (EB.AIR/WG.1/2002/3) et a invité les représentants des équipes spéciales/programmes à faire le point de leurs activités, à rendre compte des résultats les plus importants à leur actif et à exposer succinctement leurs projets pour l'avenir.

##### A. Programme international concerté (PIC) d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts

11. M. T. Haußmann (Allemagne), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Forêts, a présenté le rapport d'activité du Programme, notamment les résultats de la dix-huitième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe I). Il a indiqué que les Parties, notamment celles d'Amérique du Nord et de la partie orientale de la région de la CEE, participaient de plus en plus aux activités du Programme et a mentionné la coopération établie avec le Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie orientale (EANET). Le Président de l'Équipe spéciale du PIC-Forêts a également rendu compte de l'état d'avancement des activités du Programme concernant l'assurance de la qualité des données, la diversité biologique, les calculs des charges critiques et la modélisation dynamique.

12. M. T. Haußmann a par ailleurs informé le Groupe de travail de la présentation par la Commission européenne (15 juillet 2002) d'une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la surveillance des forêts et des interactions environnementales dans la Communauté, qui aurait des répercussions importantes non seulement sur le PIC-Forêts mais aussi sur d'autres activités relatives aux effets menées dans le cadre de la Convention. Il a fait observer en particulier que si la Commission européenne entendait accroître sa contribution volontaire au PIC-Forêts, elle prévoyait aussi de modifier l'infrastructure du programme commun de surveillance ainsi que sa stratégie en matière de notification.

13. M. M. Lorenz (Allemagne), Chef du Centre de coordination du Programme, a présenté le rapport récapitulatif des résultats obtenus en 2001 dans le cadre des activités de surveillance de l'état des forêts en Europe (EB.AIR/WG.1/2002/7) et a fourni des précisions sur les derniers résultats du Programme, mentionnant en particulier les travaux portant sur l'état du houppier, les dépôts et les charges critiques, et l'évaluation du tapis végétal.

14. M. M. Posch (Pays-Bas), représentant le Centre de coordination pour les effets (CCE), a fourni des informations complémentaires sur les résultats des calculs des charges critiques d'azote et d'acidité effectués sur 230 placettes dans le cadre de la surveillance intensive de degré II et a présenté les résultats obtenus en ce qui concerne les dépassements des charges critiques d'azote et d'acidité.

15. Au cours du débat qui a suivi, le Groupe de travail a relevé avec satisfaction des résultats remarquables obtenus par le PIC-Forêts dans les domaines importants et de plus en plus nombreux dont celui-ci s'occupait, se félicitant en particulier des résultats fructueux de la coopération étroite établie avec d'autres organes relevant de la Convention. Mais il a également noté avec une vive inquiétude que la mise en œuvre du projet de règlement du Parlement

européen et du Conseil concernant la surveillance des forêts et des interactions environnementales dans la Communauté et les modifications suggérées dans ce texte risquaient d'avoir des conséquences préjudiciables pour les activités de surveillance à long terme en cours, la poursuite du développement des bases de données, les activités de centres de coordination bien établis et reconnus au plan international et, en particulier, la participation active de toutes les Parties à la Convention à la production de données et à leur évaluation dans les règles.

16. Le Groupe de travail des effets:

- a) A pris note du rapport d'activité du PIC-Forêts (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe D);
- b) A pris note du rapport analytique sur la surveillance de l'état des forêts en Europe (EB.AIR/WG.1/2002/7);
- c) A pris note de ce que le Programme comptait faire pour développer ses activités, en particulier celles concernant la surveillance de degré II, la modélisation dynamique, la diversité biologique des forêts, les changements climatiques et la fixation du carbone;
- d) S'est félicité de la coopération active entre le PIC-Forêts et d'autres programmes, organismes et organisations internationales de la région de la CEE et d'autres régions, tels que l'ENFORs, réseau paneuropéen de recherche à long terme sur les écosystèmes et les paysages forestiers, l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) et EANET;
- e) A pris note des informations sur le projet de règlement concernant la surveillance des forêts et des interactions environnementales dans la Communauté (Forest Focus), s'est inquiété des incidences néfastes que la mise en œuvre de ce règlement pourrait avoir sur les activités de surveillance à long terme en cours dans le cadre de la Convention et a invité le Président, agissant en collaboration avec le secrétariat, à faire part de ses inquiétudes à la Commission européenne.

B. PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs

17. M<sup>me</sup> B. Kvaeven (Norvège), Présidente de l'Équipe spéciale du PIC-Eaux, a présenté le rapport dans lequel étaient exposés les derniers résultats du Programme, notamment les résultats de la dix-septième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe II) ainsi que le rapport technique sur la mise en évidence d'un processus de régénération biologique dans les eaux de surface au moyen de méthodes statistiques à variables multiples (EB.AIR/WG.1/2002/8). Elle a insisté sur l'importance de la surveillance biologique, faisant observer que celle-ci fournirait des résultats extrêmement utiles pour l'examen des protocoles à la Convention, et a également souligné la nécessité de soumettre les concentrations de métaux lourds dans les eaux de surface à une surveillance intensive et d'étendre le champ d'application de la modélisation dynamique. M<sup>me</sup> Kvaeven a appelé l'attention sur la nouvelle brochure relative à l'azote dans les eaux de surface et sur l'atelier consacré à la modélisation de la réponse biologique (modèles simulant la régénération biologique suite à une diminution de l'acidification dans le contexte de l'évolution du climat) qui devait se tenir peu après (Grimstad (Norvège), 11-13 septembre 2002).

18. M<sup>me</sup> Johannessen Ulstein (Norvège), Chef du Centre de coordination du Programme, a présenté les derniers rapports publiés, en particulier le compte rendu des travaux de l'atelier sur le thème «Concentrations de métaux lourds (Pb, Cd et Hg) dans les eaux de surface: surveillance et impact biologique» [mars 2002, Lillehammer (Norvège)] et les rapports sur les résultats des exercices d'interétalonnage chimique et biologique effectués en 2002. Elle a également passé en revue les nouvelles activités prévues dans le cadre du Programme en 2002/2003, notant qu'au cours de cette période, priorité devrait être donnée à l'établissement: i) du rapport sur 15 ans du PIC-Eaux; ii) du rapport sur la modélisation dynamique des eaux de surface – possibilités et limites et iii) de la contribution du PIC-Eaux au rapport de fond.

19. M<sup>me</sup> B.-L. Skjelkvåle (Norvège), Directrice de projet, a donné des précisions sur le contenu, les méthodes d'établissement et les principales constatations et conclusions du rapport sur la mise en évidence d'un processus de régénération biologique dans les eaux de surface au moyen de statistiques à variables multiples.

20. Le Groupe de travail s'est félicité des résultats importants obtenus par le PIC-Eaux, en particulier en ce qui concerne la régénération biologique des écosystèmes aquatiques. Il a souligné combien il était important de construire des modèles simulant la réponse biologique pour déterminer le temps de retard avec lequel les espèces réagissent à une modification de la chimie du milieu résultant d'une réduction des émissions de polluants dans l'atmosphère. Les résultats des travaux du PIC-Eaux avaient montré que la réponse biologique intervenait dans des délais qui ne dépassaient pas l'échelle de temps considérée aux fins de la Convention. C'était là un message important adressé aux responsables politiques. À cet égard la délégation canadienne a proposé aux autres Parties désireuses d'approfondir la question de consulter la base de données très étoffée dont elle disposait.

21. Le Groupe de travail:

- a) A pris note du rapport d'activité du PIC-Eaux (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe II);
- b) A pris note du rapport technique sur la mise en évidence d'un processus de régénération biologique dans les eaux de surface au moyen de méthodes statistiques à variables multiples (EB.AIR/WG.1/2002/8);
- c) A pris note des résultats de l'atelier sur le thème «Concentration de métaux lourds (Pb, Cd et Hg) dans les eaux de surface: surveillance et impact biologique», et s'est félicité de la publication du compte rendu de ses travaux;
- d) A pris note des informations sur les résultats des exercices d'interétalonnage chimique et biologique effectués en 2002;
- e) A noté les nouveaux progrès réalisés dans la mise en place du réseau de surveillance du Programme et de sa base de données privilégiant les données biologiques, et a constaté avec plaisir que le PIC-Eaux coopérait activement avec d'autres programmes et organismes.

C. PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels

22. M. V. Kucera (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Matériaux, a présenté le rapport d'activité du Programme, notamment les résultats de la dix-huitième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe III). Il a évoqué tout spécialement l'état d'avancement du programme d'exposition à plusieurs polluants. Tout en récapitulant les résultats préliminaires obtenus après quatre années d'exposition (EB.AIR/WG.1/2002/9), M. Kucera a appelé l'attention sur l'importance de la pollution multiforme et la complexité des facteurs qui influent sur le degré de corrosion en pareil cas. Il a également rendu compte des progrès réalisés dans le cadre des travaux visant à cartographier les parties du territoire où le phénomène de corrosion s'était aggravé et à réunir des informations sur les biens exposés.

23. Le Président de l'Équipe spéciale du PIC-Matériaux a passé en revue les nouvelles activités prévues et a, en particulier, présenté une proposition visant à doter le Programme d'un nouveau centre secondaire pour des recherches sur les biens exposés et le patrimoine culturel, qui serait mis sur pied en Italie avec l'appui technique de L'Ente per le Nuove Tecnologie, l'Energia e l'Ambiente (ENEA). Il a également mentionné la participation du Programme au projet MULTI-ASSESS de la Commission européenne, qui démarrerait en novembre 2002 et durerait un an. La Pologne et la Lettonie participeraient activement à ce projet, ce qui devrait accroître notablement l'importance des résultats du PIC-Matériaux.

24. M. S. Fitz (Allemagne) a communiqué des renseignements au sujet de l'atelier sur les rejets de métaux lourds dus à la corrosion des matériaux, qui devait se tenir en mai 2003, à Munich (Allemagne).

25. Au cours du débat qui a suivi, un certain nombre de délégations ont salué les résultats importants du Programme et le développement notable de ses activités et se sont félicitées du succès de la procédure mise en place pour partager les résultats obtenus et les nouvelles connaissances acquises avec des organisations/instituts n'appartenant pas à la région de la CEE.

26. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport d'activité du PIC-Matériaux (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe III);

b) A pris note du rapport sur les résultats préliminaires obtenus après quatre ans d'exposition dans le cadre du programme multipolluants et les nouvelles activités envisagées (EB.AIR/WG.1/2002/9);

c) A noté avec satisfaction la proposition visant à doter le Programme d'un nouveau centre secondaire pour des recherches sur les biens exposés et le patrimoine culturel, s'est réjoui d'apprendre que le Gouvernement italien était prêt à se charger de l'organisation de cette structure et à lui assurer l'appui technique de l'ENEA, et est convenu d'en recommander la création à l'Organe exécutif à sa vingtième session;

d) A noté les progrès accomplis dans le cadre des activités de cartographie, de l'évaluation des biens exposés et de l'analyse coûts-avantages;

e) A noté les faits nouveaux concernant la participation du Programme au projet MULTI-ASSESS de la Commission européenne;

f) A pris note des préparatifs entrepris en vue de l'atelier sur les rejets de métaux lourds dus à la corrosion des matériaux [12-14 mai 2003, Munich (Allemagne)];

g) A pris note du projet RAPIDC visant à transmettre les informations rassemblées dans le cadre de la Convention à un certain nombre de partenaires d'Afrique australe et d'Asie, considérant qu'il s'agissait là d'un bel exemple de transfert de connaissances à d'autres régions.

D. PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures

27. M<sup>me</sup> G. Mills (Royaume-Uni), Présidente de l'Équipe spéciale du PIC-Végétation, a présenté le rapport d'activité du Programme, notamment les résultats de la quinzième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe IV). Elle a fait observer que le nombre des pays qui participaient aux activités du PIC-Végétation et qui avaient assisté à la dernière réunion de l'Équipe spéciale était en nette augmentation. Passant en revue les apports du Programme en 2001/2002, M<sup>me</sup> Mills a mentionné tout spécialement le rapport annuel de situation (2002). Elle a également donné un aperçu des activités que celui-ci comptait entreprendre en 2003.

28. La Présidente de l'Équipe spéciale du PIC-Végétation a présenté plus en détail le rapport technique sur l'évaluation économique de l'impact de la pollution par l'ozone sur le rendement des cultures en Europe (EB.AIR/WG.1/2002/10). Celui-ci montrait que l'impact de l'ozone sur les cultures réduisait sensiblement les rendements, les pertes correspondantes sur l'ensemble du territoire européen étant estimées à plusieurs milliards d'euros par an. Ces constatations soulignaient un peu plus la nécessité de poursuivre la mise au point de méthodes de calcul des niveaux critiques pour l'ozone.

29. À ce sujet, M<sup>me</sup> Mills a présenté succinctement les résultats de la réunion du Groupe spécial d'experts sur les méthodes de modélisation des flux et des dépôts d'ozone [juin 2002, Herrogate (Royaume-Uni)] et a indiqué qu'une fois qu'elle serait affinée, l'approche fondée sur la prise en compte des flux permettrait d'améliorer sensiblement la qualité/fiabilité des niveaux critiques d'ozone. Il a été suggéré que lors de l'atelier sur les niveaux critiques de degré II pour l'ozone [novembre 2002, Göteborg (Suède)], les participants étudient les différentes approches envisageables (approche de degré I modifiée, approche de degré II avec prise en compte des flux, etc.), évaluent les avantages et les risques/inconvénients liés à leur application et proposent des solutions pratiques valables également pour les travaux consacrés à la construction de modèles d'évaluation intégrée.

30. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs délégations se sont déclarées satisfaites des travaux du Programme et se sont félicitées des derniers résultats qu'il avait obtenus. En ce qui concerne les niveaux critiques d'ozone que l'on voulait affiner, plusieurs délégations ont fait observer que les travaux n'étaient pas encore assez avancés ni les informations réunies suffisantes pour que l'on puisse prendre des décisions en toute connaissance de cause.

31. M. M. Amann, représentant le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée a souligné que si l'approche fondée sur la prise en compte des flux permettrait de beaucoup progresser dans

la compréhension des effets de l'ozone sur les plantes, un certain nombre de questions importantes restaient à régler. Il fallait rassembler les données nécessaires et construire des modèles.

32. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport d'activité du PIC-Végétation (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe IV) ainsi que du rapport annuel de situation (2002) du Programme;

b) A pris note du rapport technique sur l'évaluation de l'impact économique de la pollution par l'ozone sur le rendement des cultures en Europe (EB.AIR/WG.1/2002/10);

c) S'est félicité des progrès accomplis dans le développement des activités du Programme;

d) A noté les informations communiquées au sujet des résultats de la réunion d'un groupe spécial d'experts sur la modélisation et la cartographie des flux d'ozone et des dépôts d'ozone sur la végétation [16-19 juin 2002, Harrogate (Royaume-Uni)], et a insisté sur la nécessité de poursuivre les travaux en vue de mettre au point une méthode de calcul des niveaux critiques d'ozone pratique et crédible.

E. PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes

33. M. L. Lundin (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Surveillance intégrée, a présenté le rapport d'activité du Programme et a rendu compte des derniers résultats obtenus, y compris des résultats de la dixième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe V) ainsi que du onzième rapport annuel (2002) du Programme. Il a mentionné tout spécialement la poursuite du développement du réseau harmonisé et de la base de données du Programme, les progrès réalisés dans le cadre des activités de modélisation dynamique et la coopération étroite établie avec le PIC-Forêts pour étudier les relations cause-effet. M. Lundin a passé en revue les activités concernant la modélisation des indicateurs biologiques, le calcul des stocks et des flux de métaux lourds et le calcul des flux de composés soufrés et azotés et de cations basiques ainsi que leur évolution. Il a également signalé que le PIC-Surveillance intégrée coopérait activement avec d'autres organismes/organisations et participait à des projets relevant de la Convention ou sortant du cadre de celle-ci. Il s'est à son tour inquiété du projet de règlement concernant la surveillance des forêts et des interactions environnementales dans la Communauté (Forest Focus) proposé par la Commission européenne, qui aurait des répercussions également sur le Programme de surveillance intégrée, celui-ci visant principalement les écosystèmes forestiers naturels.

34. M. M. Forsius (Finlande), Chef du Centre du PIC-Surveillance intégrée a donné des détails sur les activités scientifiques du Programme, en particulier celles concernant: i) les flux de soufre, d'azote et d'acidité; ii) la construction de modèles dynamiques pour des sites particuliers et iii) les changements climatiques.

35. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du rapport d'activité du PIC-Surveillance intégrée (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe V);



b) A pris note du onzième rapport annuel (2002) du Programme;

c) A pris note de l'état d'avancement des calculs des stocks et des flux de métaux lourds sur certains sites ainsi que des flux de soufre, d'azote et d'acidité et des travaux visant à construire des modèles dynamiques pour des sites particuliers, menés en collaboration avec d'autres PIC;

d) A noté les informations communiquées au sujet de la participation du Programme à des projets internationaux consacrés à des questions environnementales de dimension planétaire telles que les interactions du carbone et de l'azote dans les écosystèmes forestiers (CNTER) et les variations, induites par les changements climatiques, des concentrations de carbone organique dissous dans les eaux de surface nordiques (NMDTOC).

F. PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique

36. M. T. Spranger (Allemagne), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Modélisation et cartographie, a présenté le rapport d'activité du Programme (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe VI) et a notamment passé en revue les résultats de la dix-huitième réunion de l'Équipe spéciale. Il a exposé succinctement les progrès accomplis dans le cadre des activités de modélisation dynamique et des travaux visant à calculer et à modéliser et cartographier les charges critiques pour les métaux lourds, ainsi que les préparatifs entrepris en vue de la révision du manuel de cartographie, et a mentionné tout spécialement les conséquences que pourraient avoir sur le plan de la stratégie les différentes approches envisageables pour évaluer les effets des dépôts de métaux lourds.

37. M. Spranger a également fait état des activités que le Programme projetait d'entreprendre dans l'avenir, évoquant notamment la mise à jour des données sur les charges critiques, la poursuite des travaux de modélisation dynamique et l'articulation des modèles dynamiques avec les modèles d'évaluation intégrée, ainsi que la mise au point de méthodes de calcul des niveaux ou des flux critiques d'ozone, en coopération étroite avec d'autres PIC et organes relevant de la Convention.

38. M. M. Posch (Pays-Bas), représentant le Centre de coordination pour les effets, a fourni un complément d'information sur l'état d'avancement des activités de modélisation dynamique, en particulier des travaux présentés dans le rapport intérimaire sur le recours à la modélisation dynamique des sols et des eaux de surface pour déterminer l'ampleur du décalage entre les variations observées dans l'évolution des dépôts et l'impact de ces variations sur les écosystèmes (EB.AIR/WG.1/2002/11). Il a également évoqué les problèmes que pose l'utilisation de modèles dynamiques aux fins de l'évaluation intégrée.

39. M. Posch a fait le point des activités du CCE, a précisé les résultats du douzième atelier du CCE sur les charges et les niveaux critiques [avril 2002 (Sorrente, Italie)] et a donné un aperçu des activités que le Centre prévoyait d'entreprendre. Il a mentionné tout spécialement l'établissement du manuel de modélisation dynamique, la construction d'un modèle dynamique très simple, et les mesures prises pour qu'il soit plus largement appliqué. M. Posch a part ailleurs signalé le rôle actif du Centre national de liaison polonais qui, avec l'appui de la Suède et du

CCE, avait entrepris des essais pour étudier la possibilité d'élargir les bases de données existantes aux fins de la modélisation dynamique.

40. Au cours du débat qui a suivi, le Groupe de travail s'est dit très satisfait du travail accompli tant sur le plan quantitatif que qualitatif et de l'importance des résultats obtenus par le Programme et le CCE. Un certain nombre de délégations se sont félicitées en particulier des progrès de la modélisation dynamique, notamment de la construction et de l'utilisation du modèle dynamique simple, et des mesures prises pour articuler les modèles dynamiques avec les modèles d'évaluation intégrée. On a fait observer que la modélisation dynamique comportait des aspects à la fois chimiques et biologiques. Mais les participants ont reconnu que pour pouvoir appliquer plus largement les modèles dynamiques et tirer pleinement parti des possibilités qu'ils offraient, il faudrait affiner davantage la méthodologie et améliorer les bases de données disponibles. Il a été fait mention tout spécialement des besoins futurs concernant les délais de régénération et la fixation d'objectifs. Le Groupe de travail a souligné que la coopération étroite avec les autres organes relevant de la Convention, en particulier l'EMEP et le CMEI, ainsi que la participation active et l'appui de tous les pays étaient essentiels au succès de l'application de modèles dynamiques à l'échelle de l'Europe.

41. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du rapport d'activité du PIC-Modélisation et cartographie et du Centre de coordination pour les effets, notamment des résultats du douzième atelier du CCE (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe VI);

b) A pris note du rapport intérimaire sur le recours à la modélisation dynamique des sols et des eaux de surface pour déterminer l'ampleur du décalage entre les variations observées dans l'évolution des dépôts et l'impact de ces variations sur les écosystèmes (EB.AIR/WG.1/2002/11);

c) A noté avec satisfaction les nouveaux progrès substantiels accomplis, en particulier dans les domaines suivants: i) étude de la qualité et de la comparabilité des données relatives aux charges critiques; ii) calcul des limites critiques pour les métaux lourds et iii) application de modèles dynamiques;

d) A confirmé que, si les dépôts étaient désormais inférieurs aux charges critiques, une augmentation tendant à combler cet écart et à ramener le volume des dépôts au niveau de la charge critique, n'était pas conforme à la stratégie acceptée et serait contraire à l'esprit de la Convention, qui visait, entre autres, à maîtriser et, si possible, à réduire la pollution atmosphérique et ses effets et à éviter toute dégradation de l'état de l'environnement;

e) S'est félicité de l'établissement du manuel de modélisation dynamique de la réaction des sols aux dépôts d'origine atmosphérique, et de l'affichage sur le site Web du CCE du modèle dynamique très simple et a recommandé l'application de ce modèle au niveau national;

f) A invité le CCE à appeler, à l'automne 2002, les centres nationaux de liaison à communiquer des données actualisées concernant les paramètres et les charges critiques aux fins de la modélisation dynamique;

g) A insisté sur le fait qu'il était essentiel que toutes les Parties à la Convention participent activement aux travaux de modélisation et de cartographie et sur la nécessité de continuer d'appuyer ces travaux.

#### G. Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique

42. M. M. Krzyzanowski, représentant du Centre européen pour l'environnement et la santé (Bureau de Bonn) de l'Organisation mondiale de la santé (CEES-OMS) et Président de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, a présenté le rapport d'activité de l'Équipe spéciale, notamment les résultats de ses quatrième et cinquième réunions (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe VII). Il a souligné en particulier que le rapport sur les risques que présentent pour la santé les polluants organiques persistants (POP) était désormais prêt et il a également indiqué qu'à sa cinquième réunion l'Équipe spéciale avait réfléchi à sa structure et à l'organisation de ses travaux et proposé de constituer en son sein un groupe restreint d'experts qui serait chargé d'assurer le suivi nécessaire de ses activités. Un nouveau réseau d'experts gouvernementaux/conseillers serait invité à contribuer aux évaluations futures des effets sur la santé d'un certain nombre de polluants atmosphériques. M. Krzyzanowski a fait valoir qu'il était nécessaire que tous les pays continuent d'appuyer activement ces importantes activités.

43. Il a en outre donné un aperçu des activités que l'Équipe spéciale projetait d'entreprendre, mentionnant notamment la poursuite de l'évaluation des risques que présentent pour la santé les particules, les oxydes d'azote et l'ozone. Ces activités seraient entreprises par le CEES-OMS en collaboration avec le programme CAFE (Un air pur pour l'Europe) et bénéficieraient d'un concours financier important de la Commission européenne. M. Krzyzanowski a mis l'accent sur le fait que les résultats obtenus seraient également mis à profit pour répondre aux besoins de la Convention. Lors de sa prochaine réunion, en 2003, l'Équipe spéciale se concentrerait sur les problèmes liés aux risques que les particules et l'ozone présentent pour la santé.

44. Au cours du débat qui a suivi, on a salué les résultats remarquables obtenus par l'Équipe spéciale. Un certain nombre de délégations ont également accueilli avec intérêt le projet de création d'un groupe restreint d'experts et se sont déclarées prêtes à prendre une part active aux travaux de ce groupe.

45. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du rapport d'activité de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2002/3, annexe VII);

b) A invité l'Équipe spéciale à continuer d'évaluer les risques que présentent pour la santé les particules, les oxydes d'azote et l'ozone et à lui présenter un rapport sur l'état d'avancement de ces travaux à sa vingt-deuxième session;

c) A noté les nouvelles activités que l'Équipe spéciale projetait d'entreprendre, a accueilli favorablement le projet de création d'un groupe restreint d'experts, appuyé par un réseau d'experts gouvernementaux/de conseillers, et a de nouveau invité tous les pays intéressés à désigner des experts et à participer activement aux travaux de l'Équipe spéciale.

#### H. Points communs aux différents Programmes internationaux concertés

46. En lançant le débat sur les aspects plus généraux des activités relatives aux effets, le Président a appelé l'attention sur la participation croissante des pays aux activités relatives aux effets, a noté les résultats positifs de la coopération plus étroite et plus efficace établie entre les PIC ainsi qu'avec l'EMEP et les autres organes relevant de la Convention et a souligné qu'il était toujours nécessaire de communiquer les résultats des activités relatives aux effets aux responsables politiques et aux décideurs, ainsi qu'aux milieux professionnels sans se limiter aux industriels opérant dans les domaines visés par la Convention, et au grand public, afin de continuer à bénéficier de l'appui financier et politique nécessaires.

47. Le Groupe de travail des effets:

a) S'est félicité de l'orientation que les Programmes internationaux concertés et l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique avaient donné à leurs activités en cours et à moyen terme, privilégiant les tâches à entreprendre en priorité pour faciliter la mise en œuvre effective de la Convention, en particulier les préparatifs en vue de l'examen des protocoles;

b) A réaffirmé l'importance des travaux effectués par les centres nationaux de liaison (CNL) et de l'appui fourni par les pays chefs de file et les centres de coordination;

c) A souligné qu'il importait que toutes les Parties à la Convention prennent une part active aux activités relatives aux effets afin de fournir les connaissances solides et les données représentatives de qualité nécessaires aux fins de la mise en œuvre effective de la Convention et des protocoles y relatifs et de l'examen de ces instruments;

d) A suggéré que l'Organe exécutif invite de nouveau les Parties à désigner des CNL pour les activités/programmes relatifs aux effets auxquels elles ne participaient pas déjà activement;

e) A noté qu'il importait de continuer de communiquer les résultats et les conclusions des activités relatives aux effets à la communauté scientifique, aux responsables politiques et au grand public aux niveaux tant national qu'international.

#### V. DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS ET CONTRIBUTION DE CES ACTIVITÉS AU FUTUR EXAMEN DES PROTOCOLES

##### A. Plan de travail à moyen terme actualisé

48. En présentant la note sur le plan de travail à moyen terme actualisé pour poursuivre le développement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2002/4), le Président a indiqué que cette note avait été établie comme suite à la décision de l'Organe exécutif invitant le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur de l'EMEP à harmoniser autant que possible leurs plans de travail à moyen terme, en tenant compte du calendrier du programme CAFE de la Commission européenne.

49. Au cours du débat qui a suivi, les représentants de plusieurs programmes se sont félicités de la coopération étroite et efficace établie avec l'EMEP et ses centres. Ils ont signalé toutefois

que certaines informations attendues et données nécessaires pour poursuivre le développement des activités relatives aux effets n'étaient pas encore disponibles. Le Groupe de travail a été informé de ce que l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique prévoyait de présenter en 2003 une version actualisée des évaluations des effets des particules et de l'ozone sur la santé.

50. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note des résultats de la réunion commune de son Bureau élargi et du Bureau de l'Organe directeur de l'EMEP;

b) A adopté le plan de travail à moyen terme actualisé pour poursuivre le développement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2002/4) (tel que modifié) et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif;

c) A reconnu qu'il était important de continuer de collaborer avec l'Organe directeur de l'EMEP, en particulier avec le Bureau et les centres du Programme, pour veiller à ce que les priorités définies dans le cadre de la Convention soit dûment respectées, et a souligné qu'il importait d'organiser de nouvelles réunions communes des Bureaux dans l'avenir;

d) Est convenu de rechercher un appui extérieur pour permettre à l'EMEP de fournir les données et informations dont il avait le plus urgent besoin pour poursuivre ses activités relatives aux effets (données concernant les dépôts dans des écosystèmes particuliers, données concernant les dépôts antérieurs d'azote, etc.).

B. Projet de plan général annoté du rapport de fond de 2004

51. Le Président a présenté le projet de plan général annoté du rapport sur l'examen et l'évaluation des effets actuels de la pollution atmosphérique et des tendances enregistrées à cet égard (EB.AIR/WG.1/2002/5), établi par le Bureau en collaboration avec le secrétariat et avec le concours d'un consultant. Il a souligné que ce rapport visait non seulement à rendre compte des résultats les plus importants obtenus par les Programmes/Équipes spéciales mais aussi et surtout à fournir à l'Organe exécutif, sous une forme récapitulative, les données et informations vérifiées nécessaires aux fins de l'examen des protocoles à la Convention.

52. Le Président a également fait observer que le Bureau élargi du Groupe de travail avait suggéré de modifier le titre et les sous-titres du chapitre V comme suit:

V. Estimation des conséquences économiques des effets de la pollution atmosphérique

A. Résultats préliminaires des activités relatives aux effets

B. Point des activités en cours dans le cadre de la Convention et en dehors de celle-ci

53. Au cours du débat qui a suivi, l'accent a été mis sur le fait que le rapport devrait être établi en coopération étroite avec l'EMEP et les autres organes compétents relevant de la Convention.

54. Le Groupe de travail des effets:

a) A adopté le plan général annoté du rapport sur l'examen et l'évaluation des effets actuels de la pollution atmosphérique et des tendances enregistrées à cet égard (EB.AIR/WG.1/2002/5) (tel que modifié) et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif pour information;

b) A invité le Bureau à continuer de collaborer étroitement avec l'EMEP et ses centres pour arrêter la structure du rapport et en poursuivre l'élaboration, et à demander au Groupe de travail des stratégies et de l'examen de l'aider, en particulier par l'intermédiaire du réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques (NEBEI), à étudier les problèmes liés aux conséquences économiques des effets de la pollution atmosphérique;

c) A prié son Bureau d'organiser des réunions de rédaction en novembre 2002 et février 2003 afin d'harmoniser les travaux d'élaboration des contributions au rapport de fond, avec un concours extérieur, si nécessaire;

d) A noté que M. G. Fenech (Canada) servirait de point de contact jusqu'à la prochaine réunion de son Bureau élargi en février 2003;

e) A invité son Bureau à solliciter de nouvelles contributions en espèces ou en nature pour l'établissement, puis la publication, du rapport de fond;

f) A invité toutes les Équipes spéciales à entreprendre sans tarder l'élaboration de leur contribution particulière au rapport de fond et à en soumettre le projet pour le 20 octobre 2002;

g) A noté que la rédaction des parties récapitulatives les plus importantes (en particulier les conclusions générales et les recommandations) exigerait un gros effort de collaboration de la part de tous les centres du Programme, et que, très probablement, une aide extérieure supplémentaire (par exemple aide financée par le Fonds d'affectation spéciale et/ou aide fournie sous forme de contributions en nature) serait nécessaire.

## VI. ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

### A. Progrès de la modélisation dynamique

55. M. A. Jenkins (Royaume-Uni), Président du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique, a présenté le compte rendu succinct de la deuxième réunion de cet organe (EB.AIR/WG.1/2002/12). Il a rappelé les objectifs de la modélisation dynamique et fait le point des résultats obtenus et des progrès réalisés dans le cadre des travaux visant à définir des méthodes d'évaluation à l'échelle européenne. M. Jenkins a également récapitulé les recommandations du Groupe concernant les activités que les PIC et les autres organes relevant de la Convention devraient entreprendre dans ce domaine. Appelant l'attention sur les lacunes les plus importantes dans les connaissances, il a évoqué la nécessité de développer les travaux de recherche-développement.

56. Au cours du débat qui a suivi, un certain nombre de délégations se sont félicitées des progrès accomplis, ont souligné l'importance de la modélisation dynamique pour les travaux menés au titre de la Convention, se sont prononcées en faveur du développement de ces activités,

notamment du développement de modèles simulant la régénération biologique. On a fait valoir toutefois que les bases de données existantes pourraient être utilisées plus efficacement; il faudrait notamment pour cela que tous les PIC et un plus grand nombre de CNL participent activement aux activités de modélisation. On a également insisté sur le fait que la modélisation dynamique des eaux douces allait très probablement mettre en évidence un processus de régénération rapide. On a fait observer que l'on ne connaissait pas encore assez bien la dynamique de l'azote et les charges critiques correspondantes et qu'il faudrait relier les résultats de la modélisation dynamique et leurs applications possibles aux charges critiques/récepteurs existants et aux modèles d'évaluation intégrée. Les résultats devraient être communiqués au grand public.

57. Le Groupe de travail:

a) A approuvé le compte rendu succinct de la deuxième réunion du Groupe (EB.AIR/WG.1/2002/12);

b) A salué l'important travail déjà accompli par le Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique, a noté les nouveaux travaux qu'il projetait d'entreprendre et a engagé tous les PIC, CNL et experts nationaux à en tenir compte dans leurs activités futures;

c) A invité tous les PIC et CNL à participer activement, dans la mesure du possible, au développement des activités de modélisation dynamique;

d) A insisté sur la nécessité de relier les modèles dynamiques aux charges critiques et aux modèles d'évaluation intégrée, et, grâce à un système de communication efficace, d'informer le grand public et les responsables politiques aussi bien des résultats que des applications possibles de la modélisation dynamique.

#### B. Cartographie des charges critiques pour les métaux lourds

58. M. J. P. Hettelingh (Pays-Bas), chef du Centre de coordination pour les effets, a présenté la note intitulée «Modélisation et cartographie préliminaires des charges critiques de cadmium et de plomb en Europe: résultats d'un appel à communiquer volontairement des données nationales» (EB.AIR/WG.1/2002/13) et a exposé succinctement les premiers résultats des travaux visant à cartographier les charges critiques de métaux lourds. Onze pays avaient communiqué des données mais six autres avaient fait savoir qu'ils avaient besoin d'entreprendre des travaux complémentaires. M. Hettelingh a donné un aperçu des nouvelles activités prévues et a souligné en particulier que les définitions des charges critiques et des charges de stabilisation devaient être précisées.

59. M. S. Dutchak (Fédération de Russie), Directeur du Centre de synthèse météorologique-Est de l'EMEP, a fourni des renseignements sur les activités pertinentes du Centre et a déclaré que celui-ci était prêt à participer à de nouvelles activités conjointes concernant les charges critiques pour les métaux lourds.

60. Au cours du débat qui a suivi, le Groupe de travail s'est félicité des résultats préliminaires de la cartographie des charges critiques de métaux lourds, mentionnant tout particulièrement la nécessité de poursuivre les travaux concernant les limites critiques et les fonctions de transfert

ainsi que ceux consacrés au mercure et aux effets sur la santé de l'homme. Plusieurs délégations ont fait part de leur intention de participer à ces travaux dans l'avenir.

61. Le Groupe de travail:

a) A pris note de la note intitulée «Modélisation et cartographie préliminaires des charges critiques de cadmium et de plomb en Europe: résultats d'un appel à communiquer volontairement des données nationales» (EB.AIR/WG.1/2002/13);

b) A remercié le CCE d'avoir établi, en collaboration avec le Centre de synthèse météorologique-Est de l'EMEP, le rapport technique sur la modélisation et la cartographie préliminaires des charges critiques de cadmium et de plomb en Europe et d'avoir publié ce document;

c) A accueilli avec intérêt l'offre du Centre de synthèse météorologique-Est de l'EMEP de participer à de nouvelles activités conjointes concernant les charges critiques pour les métaux lourds;

d) A insisté sur la nécessité de poursuivre la mise au point de méthodes clairement définies et harmonisées pour le calcul et la cartographie des charges critiques de métaux lourds à l'échelle européenne et de mettre ces méthodes en application.

C. Risques que présentent pour la santé les polluants organiques persistants

62. M. M. Krzyzanowski (CEES-OMS) a présenté le rapport technique sur les risques que présentent pour la santé les polluants organiques persistants (POP) liés à la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et le résumé analytique de ce rapport (EB.AIR/WG.1/2002/14). Il a passé en revue les catégories de polluants retenues aux fins de l'évaluation, a indiqué brièvement la structure du rapport et donné des précisions sur les experts qui avaient contribué à la rédaction des différentes parties de ce document. Le représentant du CEES-OMS a également sollicité l'avis du Groupe de travail quant à la meilleure façon d'assurer la publication et la distribution de la version intégrale du rapport technique.

63. M. R. Ballaman, Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, et M. D. Stone (Canada), Président du Groupe d'experts des POP, ont souligné l'importance que présentait le rapport dans la perspective de l'examen du Protocole relatif aux POP et a appelé l'attention sur le fait que les compétences disponibles au sein de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique devraient être pleinement mises à profit dans le cadre des travaux futurs entrepris au titre de la Convention.

64. Le Groupe de travail a salué l'excellent travail accompli par l'Équipe spéciale aux fins de l'établissement de cette évaluation détaillée des risques que présentent pour la santé les catégories de POP retenues et a insisté sur la nécessité de faire en sorte que la version intégrale du rapport technique soit publiée dans les meilleurs délais.

65. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du résumé analytique du rapport sur les risques que présentent pour la santé les polluants organiques persistants liés à la pollution atmosphérique transfrontière à



longue distance (EB.AIR/WG.1/2002/14), est convenu de mettre ce document à la disposition du Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa trente-quatrième session et a décidé de le présenter à l'Organe exécutif à sa vingtième session pour information;

b) A accueilli avec satisfaction l'annonce de la publication par le CEES-OMS de la version intégrale du rapport technique sur les risques que présentent pour la santé les polluants organiques persistants liés à la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et a insisté sur la nécessité de diffuser largement ce document.

#### D. Relations de causalité dans les écosystèmes forestiers

66. M. M. Lorenz a présenté le rapport conjoint du PIC-Forêts et du PIC-Surveillance intégrée sur les relations de causalité dans les écosystèmes forestiers, ainsi que le résumé de ce rapport (EB.AIR/WG.1/2002/15). Il a appelé l'attention sur les objectifs du rapport et évoqué la répartition des placettes d'échantillonnage des deux Programmes et la structure des données considérées.

67. M. L. Lundin a récapitulé les conclusions les plus importantes du rapport concernant par exemple l'état du houppier, la diversité biologique, la fixation du carbone, les métaux lourds, la modélisation dynamique et l'évolution des phénomènes d'acidification et d'eutrophisation. Il a fait valoir que la coopération permanente entre les deux Programmes était extrêmement utile pour évaluer de façon harmonisée l'état actuel des écosystèmes forestiers touchés par la pollution atmosphérique et les processus en cours dans ces écosystèmes.

68. Le Groupe de travail a accueilli avec intérêt le rapport, a noté le caractère complémentaire des activités pertinentes exécutées dans le cadre des deux Programmes et a invité ceux-ci à poursuivre leur utile collaboration dans ce domaine.

69. Le Groupe de travail:

a) A pris note du résumé du rapport conjoint du PIC-Forêts et du PIC-Surveillance intégrée sur les relations de causalité dans les écosystèmes forestiers (EB.AIR/WG.1/2002/15);

b) A accueilli avec satisfaction la publication de la version intégrale du rapport par le Centre fédéral de recherche sur la foresterie et les produits forestiers de Hambourg (Allemagne) et l'Institut finlandais de l'environnement d'Helsinki;

c) A invité le PIC-Forêts et le PIC-Surveillance intégrée à poursuivre leur coopération dans ce domaine.

#### E. Ateliers et réunions techniques à venir

70. Les organisateurs et/ou les représentants des pays hôtes ont donné des précisions sur les objectifs des ateliers et réunions techniques à venir, et sur les préparatifs en cours:

a) Atelier sur la modélisation de la réponse biologique [modèles simulant la régénération biologique suite à une diminution de l'acidification dans le contexte de l'évolution du climat [9-11 septembre 2002, Grimstad (Norvège)]];

b) Cinquième réunion trilatérale entre l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque consacrée à l'harmonisation des charges critiques et de leurs dépassements [21 et 22 octobre 2002, Beroun (République tchèque)];

c) Quatrième atelier sous-régional de formation à la modélisation et à la cartographie dans les pays d'Europe centrale et orientale [28-30 octobre 2002, Sudak (Ukraine)];

d) Atelier sur l'évaluation des données de degré II du PIC-Forêts [30 et 31 octobre 2002, Heerenveen (Pays-Bas)];

e) Troisième réunion du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique [6-8 novembre 2002, Sitges près de Barcelone (Espagne)];

f) Atelier sur les charges critiques empiriques pour les dépôts d'azote dans les écosystèmes (semi-) naturels (11-13 novembre 2002, Berne);

g) Atelier sur les niveaux critiques de degré II pour l'ozone [19-22 novembre 2002, Göteborg (Suède)];

h) Réunion spéciale d'experts consacrée à la poursuite des travaux concernant les limites critiques fondées sur les effets et les fonctions de transfert pour les métaux lourds (2-4 décembre 2002, Berlin, à confirmer);

i) Atelier sur les rejets de métaux lourds dus à la corrosion des matériaux [12-14 mai 2003, Munich (Allemagne)].

71. Le Groupe de travail a appelé l'attention sur le fait que l'atelier sur les niveaux critiques de degré II pour l'ozone devait déboucher sur une révision des niveaux critiques de degré I et la définition de valeurs de degré III et de fonctions, notamment de relations dose-réponse (rendement/biomasse) satisfaisantes et de relations flux-effet plus complexes. En outre, les participants à l'atelier devaient se pencher sur les questions soulevées par le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée concernant l'application des différentes approches aux fins de la construction de modèles d'évaluation intégrée.

72. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note des ateliers et réunions techniques prévus et s'est félicité des préparatifs déjà entrepris, et a invité les Parties à prendre une part active à ces réunions;

b) A insisté une nouvelle fois sur le fait que tous les ateliers et réunions techniques tenus dans le cadre de la Convention devraient être préparés par les organisateurs en collaboration étroite avec l'organe subsidiaire compétent et le secrétariat;

c) A prié le secrétariat d'afficher les directives applicables aux fins de l'organisation d'ateliers et de réunions de groupes d'experts et d'équipes spéciales sur la page Web de l'Organe exécutif.

## VII. FINANCEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

73. Le secrétariat a présenté une note sur le financement des activités relatives aux effets, établie par le Bureau du Groupe de travail en collaboration avec le secrétariat (EB.AIR/WG.1/2002/6), ainsi que la version actualisée du tableau 3 de ce document montrant l'état du Fonds d'affectation spéciale (voir plus loin le tableau 1). Il a appelé l'attention sur les décisions pertinentes de l'Organe exécutif demandant au Groupe de travail des effets de lui soumettre à sa vingtième session un budget approuvé pour 2003 et des avant-projets de budget pour 2004 et 2005 faisant apparaître les dépenses de coordination essentielles des différents éléments des activités relatives aux effets (voir plus loin les tableaux 2 et 3).

74. Le Président du Groupe de travail a réaffirmé l'importance de l'appui financier substantiel et constant fourni par tous les pays chefs de file des Programmes et par les pays qui accueillent les centres des Programmes et/ou organisaient des réunions d'équipes spéciales et des ateliers.

75. M. R. Ballaman a appelé l'attention sur le fait que les négociations engagées au sujet des instruments de financement devaient s'achever à la trente-quatrième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen en septembre 2002 et à la vingtième session de l'Organe exécutif en décembre 2002. Il a recommandé aux délégations de s'efforcer d'informer les représentants de leur pays à ces réunions et de leur faire prendre pleinement conscience de la nécessité d'instituer un mécanisme de financement à long terme vraiment sûr.

76. Le Groupe de travail:

a) A approuvé la note sur le financement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2002/6) telle qu'elle avait été modifiée et a décidé de la soumettre à l'Organe exécutif;

b) A approuvé les dépenses de coordination essentielles pour les différents éléments des activités relatives aux effets (voir plus loin le tableau 2) ainsi que les avant-projets de budget annuel pour 2004 et 2005 (voir plus loin le tableau 3) en vue de les soumettre à l'Organe exécutif;

c) A exprimé sa gratitude aux pays chef de file ainsi qu'aux pays qui accueillent des centres de coordination, qui organisaient des réunions ou qui finançaient les activités de leurs centres nationaux de liaison et la participation active de leurs experts nationaux aux travaux menés au titre de la Convention pour l'appui essentiel qu'ils fournissaient au Groupe de travail des effets ainsi qu'à ses activités relatives aux effets mais a insisté sur la nécessité d'instituer un mécanisme stable pour le financement à long terme des activités de base;

d) A invité de nouveau toutes les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à étudier sans tarder la possibilité de verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour financer les activités relatives aux effets.

77. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que les contributions volontaires, en dollars des États-Unis, devraient être adressées à:

Nom de la Banque: J.P.Morgan Chase Bank,  
Adresse: International Agencies Branch  
1166, Avenue of the Americas, 17th Floor  
New York, N.Y. 10036-2708  
(États-Unis)  
ABA: 021000021 (Code bancaire des États-Unis)  
Code SWIFT: CHASUS33  
Intitulé du compte: UN Geneva General Fund  
Numéro du compte: 485-001802

Référence (à indiquer très clairement):  
À porter au crédit de «LUA Trust Fund ECE/EOA»  
Numéro du compte budgétaire: LUC-25-270.

78. Les Parties doivent indiquer très clairement l'affectation de ces contributions, l'année pour laquelle elles sont versées et, éventuellement, le programme/centre de coordination particulier auquel elles sont destinées.

79. Elles peuvent aussi verser leurs contributions par chèque à l'ordre de «UN Economic Commission for Europe», en indiquant clairement l'affectation comme indiqué ci-dessus et en l'envoyant à l'adresse suivante:

Bureau du Secrétaire exécutif (bureau 333)  
Commission économique pour l'Europe  
Palais des Nations  
1211 Genève 10.

80. Quel que soit le mode de paiement, il convient d'adresser à la CEE une communication précisant le montant de la contribution, ainsi que la date et l'objet du paiement.

## VIII. ÉLECTION DU BUREAU

81. M. H.-D. Gregor (Allemagne) a été réélu Président, M. B. Achermann (Suisse), M. G. Fenech (Canada), et M. T. Johannessen (Norvège) ont été réélus Vice-Présidents, et M. R. Farret (France) et M. W. Mill (Pologne) ont été élus Vice-Présidents.

82. Le Groupe de travail a salué l'importante contribution de son Bureau aux résultats remarquables obtenus récemment et a exprimé sa gratitude en particulier à M. V. Bashkin et M. R. Guardans pour le travail qu'ils avaient accompli en tant que Vice-Présidents. Il a exprimé également son plein appui au Bureau nouvellement élu.

83. Le Groupe de travail a indiqué que, vu toutes les tâches difficiles qu'il aurait à mener à bien, le Bureau devrait peut-être inviter d'autres experts à participer à ses travaux.

## IX. QUESTIONS DIVERSES

84. Le secrétariat a présenté une liste provisoire de réunions pour 2002/03 (voir l'annexe) et a invité toutes les Parties et Programmes à lui communiquer d'éventuelles modifications ou informations nouvelles.
85. Le Groupe de travail a noté que le thème du deuxième atelier du réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques (NEBEI) [2 et 3 octobre 2002, La Haye (Pays-Bas)], à savoir l'évaluation économique des avantages de la réduction de la pollution atmosphérique pour les écosystèmes, avait un rapport direct avec les activités relatives aux effets et a invité les Programmes et les experts nationaux à participer activement à cette réunion.
86. La délégation suédoise s'est déclarée prête à accueillir un atelier en 2003 ou 2004 pour débattre des priorités futures et du plan de travail à long terme du Groupe de travail et de ses Programmes. Considérant que cet exercice serait utile et qu'il viendrait à point nommé, le Groupe de travail a demandé à la Suède de coordonner les préparatifs de l'atelier avec le Bureau.
87. Le secrétariat a de nouveau appelé l'attention du Groupe de travail sur les pages Web de l'Organe exécutif (<http://www.unece.org/env/eb>) et du Groupe de travail des effets (<http://www.unece.org/env/wge>).
88. Le Président a informé le Groupe de travail que sa vingt-deuxième session devrait en principe se tenir du 3 au 5 septembre 2003 et s'ouvrir le mercredi 3 septembre 2003, à 10 heures.

**Tableau 1. Contributions volontaires en espèces versées en 2002 aux fins du financement des activités de base entreprises au titre de la Convention (en dollars É.-U.) (au 30 août 2002)**

	PIC-Forêts	PIC-Eaux	PIC-Matériaux	PIC-Végétation	PIC-SI	PIC-Cartographie	Aspects sanitaires	Activités relatives aux effets -GEN	CMEI	Total Contr.
Allemagne	27 705									27 705
Arménie										
Autriche	2 358									2 358
Bélarus										
Belgique										
Bosnie-Herzégovine										
Bulgarie										
Canada								12 146		12 146
Chypre								870	130	1 000
Croatie										
Danemark								27 272	4 040	31 312
Espagne										
Estonie										
États-Unis										
Ex-Rép. youg. de Macédoine										
Fédération de Russie										
Finlande	1 605									1 605
France										
Géorgie										
Grèce										
Hongrie	675							4 142	613	5 430
Irlande								6 000	890	6 890
Islande										
Italie										
Kazakhstan										
Kirghizistan										
Lettonie										
Liechtenstein	30									30
Lituanie										
Luxembourg	150									150
Malte										
Monaco										
Norvège	1 695	33 501								35 196
Pays-Bas						36 910			36 915	73 825
Pologne										
Portugal	450									450
Rép. de Moldova										
Rép. Tchèque								4 217	625	4 842
Roumanie										
Royaume-Uni										
Slovaquie	790									790
Slovénie	150							2 386	353	2 889
Suède										
Suisse								52 001	770	52 771
Turquie										
Ukraine										
Yougoslavie										
Communauté européenne	4 995									4 995
Total contr. 2002	40 603	33 501				36 910		109 034	44 336	264 384

**Tableau 2**

**Dépenses de coordination essentielles en 2003 pour les activités relatives aux effets  
(En milliers de dollars É.-U.)**

Activités	PIC-Forêts; CCP	PIC-Eaux; CP	PIC-Matériaux; CRPP	PIC-Végétation; CCP	PIC-Surveillance intégrée; CP	PIC-Modélisation et cartographie; CCE	Équipe spéciale des aspects sanitaires	Total partiel Activités
Surveillance et évaluation	130	60	80	30	70			370
Dose-réponse		55	50	70	40			215
Charges et niveaux critiques	35	25	50	40	20	120		290
Modélisation dynamique	35	35	30	20	75	135		330
Gestion de la base de données	85	65	80	70	70	30		400
Total PIC et Équipe spéciale	285	240	290	230	275	285	105	1 710

**Tableau 3**

**Montant estimatif annuel des dépenses de coordination essentielles en 2004 et 2005 pour les activités relatives aux effets  
(En milliers de dollars É.-U.)**

Activités	PIC-Forêts; CCP	PIC-Eaux; CP	PIC-Matériaux; CRPP	PIC-Végétation; CCP	PIC-Surveillance intégrée; CP	PIC-Modélisation et cartographie; CCE	Équipe spéciale des aspects sanitaires	Total partiel Activités
Surveillance et évaluation	130	60	80	35	75			380
Dose-réponse		55	55	70	40			220
Charges et niveaux critiques	40	30	50	40	20	125		305
Modélisation dynamique	40	40	30	30	80	140		360
Gestion de la base de données	90	70	85	70	75	30		420
Total PIC et Équipe spéciale	300	255	300	245	290	295	110	1 795



Annexe**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS EN 2002-2003**

2-4 septembre 2002 Genève	Organe directeur de l'EMEP (vingt-sixième session)
18-20 septembre 2002 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-quatrième session)
10-13 décembre 2002 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingtième session)
31 mars-4 avril 2003 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-cinquième session)
3-5 septembre 2003 Genève	Groupe de travail des effets (vingt-deuxième session)
8-10 septembre 2003 Genève	Organe directeur de l'EMEP (vingt-septième session)
15-19 septembre 2003 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-sixième session)
9-12 décembre 2003 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingt et unième session)
	* * *
11-13 septembre 2002 Genève (à confirmer)	Comité d'application (dixième réunion)
	* * *
9-11 septembre 2002 Grimstad (Norvège)	Atelier (d'experts) sur la modélisation de la réponse biologique (modèles simulant la régénération biologique suite à une diminution de l'acidification dans le contexte de l'évolution du climat)
2 et 3 octobre 2002 La Haye (Pays-Bas)	Deuxième atelier du réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques (NEBEI) consacré à l'évaluation économique des avantages de la réduction de la pollution atmosphérique pour les écosystèmes
7-9 octobre 2002 Moscou	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (dix-huitième réunion)
21 et 22 octobre 2002 Beroun (République tchèque)	Cinquième réunion trilatérale entre l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque consacrée à l'harmonisation des charges critiques et de leurs dépassements

28-30 octobre 2002 Sudak (Ukraine)	Quatrième atelier sous-régional de formation à la modélisation et à la cartographie dans les pays d'Europe centrale et orientale
30 et 31 octobre 2002 Heerenveen (Pays-Bas)	Atelier sur l'évaluation des données de degré II du PIC-Forêts
6-8 novembre 2002 Sitges, près de Barcelone (Espagne)	Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (troisième réunion)
11-13 novembre 2002 Berne (Suisse)	Atelier sur les charges critiques empiriques pour les dépôts d'azote dans les écosystèmes (semi) naturels
19-22 novembre 2002 Göteborg (Suède)	Atelier sur les niveaux critiques de degré II pour l'ozone
2-4 décembre 2002 Berlin (à confirmer)	Réunion spéciale d'experts consacrée à la poursuite des travaux concernant les limites critiques fondées sur les effets et les fonctions de transfert pour les métaux lourds
27-30 janvier 2003 Velenja (Slovénie)	Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (seizième réunion)
8 et 9 mai 2003 Munich (Allemagne)	Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (dix-neuvième réunion)
8-10 mai 2003 Helsinki (Finlande)	Équipe spéciale du PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (onzième réunion)
12-14 mai 2003 Munich (Allemagne)	Atelier sur les rejets de métaux lourds dus à la corrosion des matériaux
19-23 mai 2003 Tartu (Estonie)	Équipe spéciale du PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques et des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique (dix-neuvième réunion); et treizième atelier du CCE
24-28 mai 2003 Zagreb	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (dix-neuvième réunion)
Printemps 2003 (à confirmer)	Équipe spéciale commune des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (sixième réunion)

-----